



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

L'Administration communale porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte concernant :

Le déclassement de deux morceaux d'excédents de voirie situés rue de la Chapelle (chemin vicinal n°28) à GESVES et joutant les parcelles cadastrées division 1, section E et numéros 26A et 42F.

Cette enquête publique se déroulera sur une période de 30 jours allant du 29 mars 2021 au 27 avril 2021, selon les modalités prévues à l'article 24 du Décret du 06 février 2014 relatif à la voirie communale.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'Administration communale au Service Patrimoine : sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures, le mercredi également jusqu'à 20 heures.

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, le rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Madame Marie Guisse par téléphone au 083/670.204 ou par mail à patrimoine@gesves.be.

Tout tiers intéressé peut formuler ses observations écrites auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête :

- par courrier ordinaire au Collège communal : Administration communale de Gesves, Chaussée de Gramptinne 112 à 5340 GESVES
- par télécopie au 083/670 334
- par courrier électronique à l'adresse patrimoine@gesves.be

Les envois par courrier ou télécopies doivent être datés et signés sous peine d'être irrecevables, les envois par courrier électronique sont identifiés et datés et tout courrier portera la mention : MG/Chapelle.

Tout tiers intéressé peut obtenir des explications et/ou formuler ses observations orales sur rendez-vous auprès de Madame Marie GUISSÉ (patrimoine@gesves.be ou tél. 083/670.204).

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 27 avril 2021 à 12h00 à l'Administration communale.

GESVES, le 16/03/2021

Pour le Collège,

Le Directeur général f.f.,

Anne-Catherine
DE CALLATAÏ



Le Bourgmestre,

Martin
VAN AUDENRODE